

VACCINATION ANTIGRIPPALE A L'OFFICINE

La barre du million de patients vaccinés par leur pharmacien vient d'être franchie

Au 1^{er} novembre 2019, plus d'un million de français ont choisi la pharmacie d'officine pour se faire vacciner contre la grippe saisonnière !

La prévention contre la grippe saisonnière passe désormais également par la pharmacie. Depuis cette année, la vaccination antigrippale peut en effet être réalisée dans les officines. Et un quart des Français déjà vaccinés, l'ont été par leur pharmacien.

La campagne de vaccination 2019, qui a débuté le 15 octobre dernier, a d'ores et déjà dépassé le million de patients vaccinés par leur pharmacien sur un total de près de 4 millions de doses délivrées en officine au 1^{er} novembre, selon les chiffres de la plateforme *The HUB* d'OpenHealth Company (panel représentatif de près de 11 700 pharmacies), leader français dans la collecte et le traitement de données de santé en temps réel.

Cette campagne, marquée par la généralisation de la possibilité de se faire vacciner en pharmacie, s'annonce donc déjà comme un franc succès. Ce qui témoigne de la **confiance des patients envers leur pharmacien et confirme son rôle clé en tant qu'acteur de santé publique.**

La simplicité à se faire vacciner en pharmacie est un argument supplémentaire pour convaincre la population d'adopter ce geste qui permet, en se protégeant soi-même du virus, de participer à la protection de tous en enravant l'épidémie.

Pour Philippe BESSET, Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF), « la prévention est affaire de tous : médecins, infirmiers, et maintenant pharmaciens, sont désormais mobilisés pour combattre ce fléau qui a coûté la vie à près de 10 000 personnes l'an passé. Je suis très fier que mes confrères se soient engagés dans cette nouvelle mission de santé publique. L'objectif d'une augmentation de la couverture vaccinale en France, et donc d'une diminution du nombre de décès, est à portée de main. Pour être davantage efficace, il faut aller plus loin et ouvrir aux pharmaciens de nouvelles vaccinations, notamment le rappel des vaccins chez l'adulte ».